Le développement de l'intelligence et le surmenage

Le surmenage de l'esprit est rare chez les jeunes gens qui jouissent d'une bonne santé. Les enfants, jusqu'à 15 ou 16 ans, luttent, sans s'en douter contre la fatigue d'un travail prolongé par l'inattention.

C'est surtout à leur mémoire que l'éducateur demande des efforts. L'enfant fatigué répète machinalement ses leçons mais il ne les retient pas; il s'énerve longuement sur ses livres, constate qu'il ne peut plus apprendre, les quitte, découragé, mais après un repos prolongé, il a la satisfaction de pouvoir évoquer aisément des souvenirs rebelles. Ce travail inconscient de ses facultés, il ne peut le diriger avec discernement; c'est aux maîtres et aux parents qu'il appartient d'utiliser les énormes ressources dont son esprit dispose.

Cette question capitale du travail chez l'enfant — intimement liée au problème du développement physique — a beaucoup préoccupé les éducateurs. Des congrès, des commissions, des académies en ont discuté. Des journaux ont été créés qui s'intéressaient exclusivement à l'hygiène scolaire et l'Université de Berne a même institué un cours spécial sur ce sujet. Certains affirment que les programmes scolaires fatiguent inutilement les écoliers, d'autres démontrent le contraire. Dans l'ensemble, l'assiduité exigée ne parait pas en dehors des moyens de la majorité. Mais toute la vie de l'enfant ne s'écoule pas pendant les heures de classe et c'est le reste du temps qu'il faut savoir utiliser. Pour les enfants placés dans des pensionnats, l'éducation vaudra ce que valent le règlement de l'institution et la compétence des maîtres chargés de l'appliquer. Pour ceux qui restent dans le milieu familial, l'initiative des parents devient autrement importante et délicate.

Les parents ne doivent pas oublier que la formation morale des enfants peut être entravée par des causes multiples. Leur vigilance doit dépister ces causes au début. Elles résident dans les troubles divers de la santé comme la myopie, les déviations de la colonne vertébrale, favorisée par les mauvaises positions prises par l'écolier pendant l'étude, l'anémie, la prédisposition à tousser, les maux de tête, etc... C'est beaucoup plus aux parents et aux maîtres qu'au médecin, qu'il est donné de constater les premiers signes de ces maladies. Ils remarqueront que ces désordres physiques ont un grand retentissement sur le travail et le caractère de l'enfant et diminuent d'autant la résistance de leur cerveau à la fatigue.

Les moyens d'assurer un développement harmonieux du corps et de l'esprit consistent dans une bonne répartition du temps réservé au travail et de celui qui est consacré aux jeux, dans l'application d'une instruction variée pour tenir en haleine l'attention des élèves, dans l'installation, selon les règles de l'hygiène, des locaux pour les classer. Enfin, — opinion toute personnelle, je crois, — conviendrait-il décourter un peu les grandes vacances et de supprimer les devoirs pendant cette période de repos.

⁂

Lorsque l'enfant a terminé ses études primaires, sa famille désire souvent qu'il continue à fréquenter l'école; elle voudrait le voir arriver aux diplômes supérieurs et fait de grands sacrifices dans ce but. Est-elle bien sûre par ce moyen d'assurer le bonheur du futur citoyen? Ne cherche-t-elle pas parfois à satisfaire une ambition bien naturelle, mais dangereuse? Il y a des enfants intelligents qui n'ont aucune disposition pour l'étude, à quoi bon les obliger à des efforts stériles quand ils pourraient avec profit apprendre un métier.

« Vivez heureux, et laissez-là les études qui demandent une grande fatigue; ou cultivez-les avec ardeur, car elles rapportent de la gloire. »

Telle fut, dit-on, la dernière recommandation de Théophraste à ses élèves. Conseil d'une haute sagesse que les pères ne devraient jamais oublier. Il ne faut par forcer la nature, il faut l'aider. Guidez vers l'étude l'adolescent qui apprend avec plaisir et facilité, mais ne faites pas pâlir inutilement sur des livres, celui qui, étudiant avec peine et sans goût, est voué aux échecs dans les examens et les concours; il y a d'autres moyens d'utiliser son intelligence avec profit.

Dr PAUL CARRETTE,
Médecin des Asiles

Les Syndicats libres et la hausse du coût de la vie

Les Commissions des Syndicats libres nous communiquent ce qui suit :

Au cours de leur réunion du mardi 26 mai, les Commissions ouvrières des Syndicats libres ont examiné les conséquences de la hausse du coût de la vie, laquelle est attestée par tous les travaux officiels et en particulier par la Commission Départementale du Nord. Remarquons à ce sujet qu'une enquête sérieuse qui fut faite sur les loyers, amena une mise au point nécessaire.

Les Commissions ouvrières constatent aussi que le pouvoir d'achat du salaire ouvrier est en diminution constante; les améliorations de salaires consenties ces derniers temps étant toujours inférieures à la hausse du coût de la vie.

Si l'on objecte que l'industrie lainière rencontre actuellement certaines difficultés spéciales, ce qui n'existe pas pour le coton, par exemple, nous ferons remarquer aussi que, d'autre part, les crises économiques retombent encore sur les ouvriers, sous forme de chômage. Ils en sont même souvent les principales victimes.

Le caractère sérieux à différents points de vue de la situation présente, rend nécessaire des entrevues entre syndicats patronaux et syndicats ouvriers; c'est le meilleur moyen de prévenir, par un examen attentif, les différends qui pourraient se produire.

C'est pourquoi les Commissions ouvrières regrettent que la demande d'entrevue qui a été faite à la date du 15 mai, n'ait point reçu encore aucune suite.

Ils tiennent à renouveler cette demande d'entrevue et espèrent qu'elle sera prise rapidement en considération.

Congrès des Mutilés et Anciens Combattants

Il s'ouvrira aujourd'hui vendred à Douai

C'est aujourd'hui vendredi que s'ouvrira à Douai, le Congrès de la Fédération du Nord de la France des Associations de mutilés, réformés, veuves, orphelins, ascendants et combattants de la Grande Guerre.

Voici le programme de ce Congrès:

Première Commission. — Loi des pensions : président, M. Desorbaix; rapporteurs, MM. Desorbaix, Vincent, Scrève, Mme Thomassin et MM. Derycke et Maincent.

Deuxième Commission. — Lois diverses intéressant les pensionnés de guerre : M. Scrève, président; rapporteurs, MM. Leblond, Covillers, Derycke, Penez, Mme Denoyelle et M. Jérôme; Mme Leroux, M. Cannie.

Troisième Commission. — Avantages et privilèges réservés aux victimes de la guerre : président, M. Vincent; rapporteurs, MM. Facon, Gibon, Vincent, Leblond, Faure.

Quatrième Commission. — Comité juridique : MM. Desorbaix, Libotte et Tabary; rapporteurs, MM. Mallez, Vincent, Quarez, Gibon, Vincent.

Anciens Combattants, salle Basse de l'Hôtel de Ville : 1. Office national et carte du combattant; 2. Mutualité et retraite des anciens combattants; 3. Revendications des anciens combattants et groupements corporatifs.

Prisonniers de guerre, bureau de placement, cour d'honneur de l'Hôtel de Ville : Revendications des anciens prisonniers de guerre.

Le Concours international du Tir National de Roubaix

(JUIN-JUILLET 1925)

10.000 FR. DE PRIX
DONT 2.000 FRANCS offerts PAR LE « JOURNAL DE ROUBAIX »

Les concours publics de tir qui se sont ouverts le 17 mai dernier au Stand des Trois-Ponts à Roubaix, et qui se continueront jusqu'au mardi 14 juillet, constituent une manifestation sportive à laquelle de nombreux tireurs roubaisiens et des environs accordent un très vif intérêt. On conçoit aisément l'engouement de notre population pour ces concours: outre qu'ils sont un passe-temps agréable et un exercice profitable, ils offrent aux tireurs l'occasion de s'adjuger des prix importants dont le montant s'élève à 10.000 francs. Toujours soucieux de se rendre utile à la cause sportive, le « Journal de Roubaix » met en compétition divers prix d'une valeur de 2.000 francs.

Voici, d'autre part, comment se répartissent les catégories du concours:

Catégorie « Pierre Renard ». — 200 mètres, 3.000 francs de prix (dont 1.400 francs en espèces).

Catégorie « Vincent Cousin ». — 50 mètres, 900 francs de prix.

Catégorie « Floris-Louis Salembier ». — 20 mètres, 1.200 francs de prix (dont 800 fr. en espèces).

Catégorie « André Dutrieux ». — 12 mèt., 1.300 francs de prix (dont 900 francs en espèces).

Catégorie « Lejeune-Leman ». — 12 mèt.. (Dames). — 150 fr. de prix (offerts par MM. Lejeune et Joseph Leman). A tirer entre les Dames sociétaires du T.N.D.R.

Championnat au fusil, de 1925. — Détenu en 1924 par M. Henri Leveugle, de Roubaix. Une série fixe dans les trois positions: huit balles debout, huit balles à genou, huit balles couché; 1er prix: un challenge et une breloque de vermeil. Cinq autres prix récompenseront les vainqueurs. Ce championnat est réservé aux membres du Tir National de Roubaix.

Challenge Maurice Fourgous, offert aux Sociétés de Préparation militaire de la région de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons. Prix: un vase orfèvrerie d'une valeur de 1.000 francs. La société gagnante sera détentrice du Challenge pendant un an.

Catégorie « René Georges ». — 20 mètres, Lebel réduit.

Le concours aura lieu jusqu'au 14 juillet inclus (dimanches, lundis, samedis et jours fériés) de 9 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 au coucher du soleil.

LA COUPE DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

LETTRE DE BRUXELLES

L'opposition au tripartisme formule gouvernementale de M. Poullet

L'attitude de MM. Destrée, Bovesse et Carton

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 4 juin 1925.

M. Poullet réussira-t-il à amener, sinon le parti libéral, du moins des personnalités libérales à entrer dans le Gouvernement tripartite qu'il veut constituer? Il faudra pour cela que les gauches libérales se déjugent et absolvent MM. Max et Hymans des reproches qu'elle leur avaient faits lorsqu'ils ont tenté le petit coup d'Etat que l'on connait. En attendant une réponse des hommes politiques, la presse libérale reste, en grande majorité réfractaire à toute collaboration libérale à un ministère tripartite.

« La Gazette de Charleroi », un des organes les plus importants du libéralisme wallon, déclare, ce matin, qu'« il ne se trouvera pas dans ces rangs, nous en avons la conviction, un seul homme, et plus spécialement un mandataire, pour accepter une complicité bénévole dans la formation d'un gouvernement qui sera, par dessus tout, antilibéral. »

« L'Indépendance » de Bruxelles dont les relations avec MM. Max et Hymans sont notoires, parle dans le même sens. « La place des libéraux ne saurait être que dans l'opposition », dit-elle.

Bien que les socialistes ne soient pas tous férus d'une action gouvernementale dont les responsabilités ne se liquident pas avec de beaux discours, ils veulent entrer dans le Gouvernement quel qu'il soit. « Nous voulons être dans la place, affirment?ils, pour intervenir directement dans les conflits économiques qui s'annoncent. « Parmi les adversaires déclarés du tripartisme, figure M. Destrée. Il est partisan d'une opposition parlementaire et il reconnait que le tripartisme est condamné par l'unanimité de la population.

M. Destrée a raison. La grosse majorité des catholiques n'acceptera le tripartisme que la mort dans l'âme; non pas parce que la formule soit néfaste par elle-même; le tripartisme inspiré et guidé par l'amour de la patrie et l'union de tous en vue du salut public auquel chacun sacrifie ses intérêts personnels, peut sauver le pays. Mais ce n'est pas ce tripartisme, malheureusement, qui se prépare. Les conciliabules, les tractations, les démarches sans nombre auxquels se livrent depuis deux mois, les partis, prouvent que chacun d'eux cherche à tirer le plus possible la couverture ministérielle de son côté et que ce n'est pas l'intérêt public mais les intérêts particuliers de chaque groupe qui inspire les multiples combinaisons que l'on examine, mélange, triture, depuis le 5 avril, pour doter le pays d'un Gouvernement électoral et non d'un ministère national.

M. Bovesse, ancien député libéral de Namur, est l'un des chefs les plus écoutés du parti, celui-là même qui entraîna la défaite de MM. Max et Hymans, lors de la fameuse réunion du parti à Bruxelles, déclare que « le tri-partisme, c'est l'échappatoire, c'est le recul pour mieux sauter. On voudrait nous l'imposer au nom de la Patrie. Qu'on ne nous joue plus ce grand air là ».

Donc, opposition partout contre le tripartisme. Reste le cartel catholico-socialiste ou la dissolution. Cette dernière formule prend de plus en plus consistance dans les milieux catholiques. La raison: « Les électeurs qui ont voté pour les catholiques le 5 avril, non seulement, n'ont pas eu à se prononcer sur l'alliance ministérielle avec les socialistes, mais les candidats catholiques ont représenté partout les socialistes comme les plus mortels ennemis du pays. Si les catholiques veulent s'unir aujourd'hui à ces derniers, il faut, au moins, savoir ce que les électeurs en pensent. »

A propos du tri-partisme, une nouvelle circule, laquelle, si elle se confirme, produira une vive émotion dans le pays:

M. Carton, ministre des Colonies, se retirerait en cas d'accord des catholiques avec les socialistes.

En outre, dans cette éventualité, M. Maenhaut, chef de la droite agricole, insiste pour qu'il y ait dissolution du Parlement pour consulter les électeurs catholiques.

S...

CONCOURS D'ANIMAUX REPRODUCTEURS DE LA RACE BOVINE FLAMANDE

Il aura lieu à Cassel le 21 juin.

Hazebrouck, 4 juin. — Le dimanche 21 juin prochain se tiendra à Cassel un grand concours spécial d'animaux reproducteurs de la race bovine flamande; il sera précédé du 18 au 21 juin, d'un concours laitier et beurrier pour la vache flamande.

24.000 francs de prix , seront affectés. Savoir: 11.500 francs comme subvention du ministre de l'Agriculture; 2.500 francs du Conseil général du Nord; et 10.000 francs forment le montant des subventions des Offices agricoles régional et et départemental du Nord.

Ce concours spécial amènera au Mont Cassel les plus beaux spécimens de la race bovine flamande du département du Nord et des départements voisins.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 5 JUIN:

Aujourd'hui, saint Boniface; demain, saint Claude.
156e jour de l'année.
Soleil: Lever à 4 h. 51; coucher, à 20 h. 47.
Lune: Premier quartier du 30; pleine le 6.
Bulletin météorologique pour la journée du 5 (région Nord): Beau temps; vents de Sud-Est, 1 à 3 m.; ciel brumeux, peu nuageux ou nuageux; hausse de température, minimum, 7°.
Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements (maximu de dépôt, 7.500 fr.), de 9 à 10 h. 30.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance:
A 15 h., local de la Goutte de Lait.

A propos de l'Ecole de natation

En attendant la construction d'une piscine à eau chaude dont le projet a été voté par le Conseil municipal en juin dernier, les amateurs de natation — ils sont nombreux à Roubaix — aspirent après la bonne saison pour pouvoir se livrer à leur sport favori à l'école de natation. Malheureusement celle-ci n'est pas encore ouverte bien que nous soyons déjà en juin et que la température se soit élevée considérablement.

Nous faisant l'interprète des sportsman nous demandons à l'administration de faire effectuer au plus tôt le nettoyage des bassins afin que d'ici quelques jours, l'école de natation soit ouverte.

Qu'on nous permette de demander pour l'avenir que l'on songe à préparer les piscines dès les premiers jours de mai afin qu'aux premières chaleurs les amateurs de natation puissent avoir satisfaction. Ce faisant on évitera les baignades dans le canal, parfois suivies d'accident auxquelles se livrent de nombreux jeunes gens.

La circulation des motocyclistes le long de l'avenue Le Nôtre est interdite

Depuis que l'Avenue Jean Jaurès est en voie de réfection, la circulation a été déviée par la rue Barbieux et la rue Verte.

On sait que l'Avenue Le Nôtre, qui est parrallèle à l'Avenue Jean Jaurès, est réservée uniquement aux cyclistes et cavaliers. Or, quelques motocyclistes, peu soucieux des règlements, empruntent cette route et causent une certaine pertubation parmi les personnes qui y circulent.

M. Lebas, maire, a pris un arrêté interdisant absolument aux motocyclistes de prendre l'Avenue Le Nôtre. La police va établir une surveillance sévère et sera impitoyable envers les délinquants.

La fermeture des salons de coiffure le dimanche

M. le Préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu l'accord intervenu le 4 mai 1925 entre les syndicats de patrons et ouvrier coiffeurs de Roubaix et le ses cantons, en vue de la fermeture au public des salons de coiffure un jour par semaine;

Vu le rapport de M. l'Inspecteur divisionnaire du Travail dans l'industrie en date du 13 mai 1925;

Considérant qu'il résulte des renseignements recueillis que la fermeture demandée n'est pas de nature à porter préjudice aux intérêts du public ou à nuire au fonctionnement des établissements visés ;

A dater de la publication du présent arrêté, seront totalement fermés au public, pendant toute la journée du dimanche, les salons de coiffure pour hommes, pour dames et mixtes des villes de Roubaix, Croix, Wasquehal, Wattrelos, et Mouvaux, fonctionnant en boutique, magasin, appartement ou dans un cercle, un hôtel, une entreprise de bains ou tout autre établissement ou partie d'établissement ne bénéficiant d'aucune dérogation au repos hebdomadaire et pendant toute la journée du lundi, ceux qui sont bénéficiaires de la dérogation pour cette journée.

Les magasins de vente de parfumerie et de maroquinerie annexés aux salons de coiffure pourront rester ouverts au public dans les mêmes conditions que les magasins similaires des villes précitées.

L'effet de l'article 1er sera suspendu lorsque le repos coïncidera avec un jour de fête locale désigné par arrêté municipal, conformément aux dispositions de l'article 44 du Livre II du Code du Travail.

Concours de la Société de Géographie

Jeudi, de 8 h. à midi, dans l'école municipale de filles de la rue St-Vincent-de-Paul, de Roubaix, ont eu lieu, pour cette dernière ville, les épreuves du concours annuel ouvert entre les élèves, garçons et filles des divers établissements d'enseignement de l'arrondissement de Lille.

Voici les questions qui ont été posées pour être traitées par les candidats :

GARÇONS. — Enseignement secondaire.— Première Série : Les régions de la Grande-Bretagne; leurs caractères physiques et économiques. — Deuxième Série: Les régions du massif central; leurs caractères généraux et leurs traits distinctifs. — Troisième Série : Quelles sont les conséquences physiques et économiques qui peuvent expliquer la formation des principales agglomérations humaines ? — Quatrième Série : Les Alpes.

Enseignement primaire supérieur. — Première Série : L'Algérie (avec croquis). — Deuxième Série : La Suisse (avec croquis). — Troisième Série : Le Japon (avec croquis).

Enseignement primaire élémentaire. — Première Série : L'Allemagne (avec croquis). — Deuxième Série : Un voyageur va en chemin de fer de Valenciennes à Dunkerque. Quelles villes traverse-t-il ? Quelles ressources peut-il y trouver ?

FILLES. — Enseignement secondaire. — Première Série : La Tchéco-Slovaquie. — Deuxième Série : Quelles sont les causes physiques et économiques qui peuvent expliquer la formation des principales agglomérations humaines ? — Troisième Série : La Normandie. — Quatrième Série : L'Inde.

Enseignement primaire élémentaire. — Première Série : L'Allemagne (avec croquis). — Deuxième Série : Même question que pour les garçons.

CONGRÈS DE DOUAI. — L'Union des Mutilés et Réformés nous communique:

Par suite du service d'été, les heures des trains sont modifiées. Les membres participant au Congrès, dimanche prochain, devront se rendre à Douai par les trains suivants : 6 h. 36 et 6 h. 53, en gare de Roubaix.

NOS ARTISTES. — Nous apprenons avec plaisir que notre distingué concitoyen, M. Albert Sonneville ,vient d'obtenir au Salon des Artistes Français une médaille de bronze pour son remarquable envoi: « Vue panoramique de la Dordogne ». Nous présentons à M. Albert Sonneville nos vives félicitations.

« MUTUELLE NADAUD ». — Les commissions administrative et de contrôle se réuniront samedi prochain. 6 juin, à 19 h., au siège, 2, boulevard de Strasbourg.

Sont également convoqués les membres fondateurs qui feront partie de la délégation qui se rendra sur la tombe de M. Achille Rousseau avant l'assemblée générale du 14 juin, jour du 25e anniversaire.

La liste des sociétaires à citer à l'ordre de l'assemblée pour services rendus à la « Mutuelle Nadaud » depuis sa fondation sera examinée et arrêtée.

Les commissaires chargés de former les quatre bureaux pour le pointage des livrets seront désignés.

ECHO DES NOCES D'OR DES EPOUX LEGRAND-HENNEUSE. — Nous avons relaté les belles fêtes qui se sont déroulées le lundi de la Pentecôte dans le quartier de l'Epeule, à l'occasion des noces d'or des époux Legrand-Henneuse.

A ce propos, la famille des jubilaires nous prie d'être son interprète pour exprimer sa profonde reconnaissance au Comité d'organisation de la fête: à M. le doyen de Notre-Dame et aux excellents artistes qui ont prêté leurs concours à la cérémonie religieuse; à M. Kléber Sory, adjoint au maire de Roubaix, qui assista au diner de famille; à la musique d'Hem; aux accordéonistes; au Club des Sports réunis, pour les belles festivités données dans le quartier; aux gracieuses vendeuses de fleurs. Toute la gratitude de la famille Legrand-Henneuse va aussi à tous ceux qui, durant cette journée de fête, ont témoigné leur sympathie envers les vénérés jubilaires.

LES FUNERAILLES DE M. HENRY DUBLY-DESROUSSEAUX. — Jeudi, à dix heures trente, ont été célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste, au milieu d'une énorme affluence, les funérailles de M. Henry Dubly-Desrousseaux, industriel, ancien juge au Tribunal de commerce, président d'honneur des « Anciens de la 11e batterie du 1er R.A.P. », membre du Club Hippique et du Club des Habits rouges, décédé lundi dernier à la clinique Saint-Camille de Lille, à l'âge de 51 ans.

Le corps avait été déposé dans une chapelle ardente, aménagée dans l'église, et la levée fut faite par M. l'abbé Duflo, curé de la paroisse, qui célébra ensuite la Sainte-Messe, avec l'assistance de MM. les abbés Depecker et Ruffin.

Au cours de la cérémonie, le Choral Saint-Jean-Baptiste, dirigé par M. Eugène Peers, interpréta la messe de « Requiem » de M. Henri Peers, dont les soli furent chantés par Mlle Marthe Monnier. Le « Pie Jesu » de Stradella fut chanté par M. Henri Duthielt et M. Roeticher accompagnait aux grandes orgues.

Après l'absoute qui fut donnée par M. l'abbé Duflo, le cortège se rendit au cimetière où eut lieu l'inhumation. Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Henry-Louis Dubly qu'accompagnait M. l'abbé Ruffin. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Victor Valentin, président du Tribunal de commerce de Roubaix; Edouard Rasson, président du Club Hippique: Alphonse Pollet-Ternynck, président des Habits rouges; Lucien Noblet, Paul Barthélémy et Emile Loucheur, amis du défunt.

Dans la nombreuse assistance on remarquait notamment des délégations de la maison Henry Dubly, fils aîné; du Tribunal de Commerce, du Club Hippique et des Habits rouges, des « Anciens de la 11e batterie du 1er R.A.P. », ainsi qu'un grand nombre d'industriels et de négociants de Roubaix et de Tourcoing.

AU CONCOURS DE CHANT DE CALAIS. — M. Albert Van Royen, membre du bureau de l'Amicale Delezenne a obtenu au concours de chant de Calais, un 1er prix ex-æquo en section comique-genre.

D'autre part, nous apprenons que M. Alphonse Decottignies, comique de genre, a obtenu à Calais le 1er prix ex-æquo et ensuite le 1er prix d'honneur à l'unanimité. Nos félicitations à ces deux chanteurs.

REUNION GENERALE DE L'UNION SYNDICALE DES EMPLOYES (Syndicats libres). — Demain soir, samedi à 18 h. 15. 39, rue Henri Carrette, aura lieu la réunion générale. A l'ordre du jour: affiliation à la Caisse de chômage; enquête sur la situation actuelle des employés.

HALLE FLIPO. — Beurre, 12.50; extra, 14 et 16 fr. Jambons, 10 à 16 fr. Margarine, 7 fr.

L'ASSEMBLEE DE LA SOCIETE DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DU NORD DE LA FRANCE aura lieu dimanche prochain 7 juin, à 11 h., au nouveau local. Café du Commerce, 20, Grand'Place, à Roubaix. M. Marchant, vice-président, prendra la parole.

DUCASSE DU PILE. — Le Comité des fêtes de ce quartier organise une série de réjouissances publiques à l'occasion de sa ducasse du 5 juillet, notamment une grande fête foraine, à laquelle sont invités tous les marchands forains des environs qui s'installerout avec leur matériel de jeux sur la Place Carnot, où auront très probablement lieu le lancement d'un ballon, et feux d'artifices dans la soirée.

Les marchands forains peuvent dès à présent s'adresser pour tous renseignements chez M. Derryckx, 301, rue Jules Guesde. Le Comité compte sur de nombreuses adhésions, et prie tous les habitants du quartier de décorer leur maison et de pavoiser pour la durée de cette ducasse, samedi, dimanche, lundi.

LES CONSOMMATEURS AVISÉS ne veulent pas de produits avec prime, car ils savent qu'ils paient la prime, mais ils emploient l'**Huile de Table des Chartreux**, la plus douce et la meilleure. 79312

L'ACCIDENT D'AUTO DE LA RUE DU PAYS. — L'état de M. Anatole Dujardin, charretier au service de la société « Le Pavage », demeurant rue Nabuchodonosor, qui fut victime de l'accident que nous avons relaté hier, est satisfaisant.

A ce sujet, M. Henri Mercier, qui conduisait l'automobile, nous prie de faire remarquer, que M. Dujardin a simplement été compressé entre le tombereau et l'arrière de son automobile. C'est d'ailleurs dans cette position, ajoute-t-il, qu'il a été trouvé par moi et les témoins qui se sont portés à son secours pour le dégager.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 79302d

RETRAITES OUVRIERES.— Les assurés nés en mai doivent échanger leur carte annuelle avant le 15 juin, à la Mairie, Bureau des retraites ouvrières.

Les retardataires nés dans les mois précédents doivent également remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi lors de la liquidation de leur pension ou en cas de décès.

NOS GRANDES ARTERES NE SONT POINT DES AUTODROMES! — Durant la soirée de mercredi, des agents de surveillance spéciale ont rédigé des procès-verbaux pour excès de vitesse de huit motocyclistes et automobilistes.

AUTOMOBILES « OMEGA-SIX », le châssis du connaisseur, 12 CV 6 cyl., est actuellement visible à Roubaix. Agence pr Nord de la France et Belgique : **Garage Wellington**, 60, rue de la Redoute, **Roubaix**, et 15, rue Marie-Thérèse, à **Ostende**. — Essais sur demande. 79306d

SUCCES MUSICAUX. — Deux membres du Cercle orphéonique « Les XL » qui ont participé récemment au concours international de chant de Calais, y ont cueilli de magnifiques lauriers. M. Allegaert, ténor de grand style a obtenu le 1er prix d'excellence de la catégorie ténor et le grand premier prix d'honneur toutes catégories. M. Delmulle, baryton, s'est vu décerner un deuxième prix d'excellence de sa catégorie en une mention honorable en division d'honneur.

Ces deux succès dont l'honneur rejaillira sur la société tout entière sont la juste récompense des hautes qualités musicales des deux artistes que nous sommes heureux de féliciter.

BOCK MEYERBEER. Triple blonde luxe. 79311

DANS L'ENREGISTREMENT.— M. Parsy, receveur de 5e cl. à Arc-en-Barrois (Haute-Marne) est nommé receveur-contrôleur de 2e cl. à Roubaix.

M. Badets, receveur de classe exceptionnelle à Roubaix, admis à la retraite sur sa demande et nommé receveur honoraire.

DELAGE livre immédiatement ses 11 CV en conduite intérieure extra légère. Agence générale: René Marion, 13, r. de l'Orphéon. Lille. T. 18.38. 74334

UN CONDUCTEUR SE BLESSE GRIÈVEMENT EN TOMBANT D'UN CHARIOT. — Un charretier de Faches-Thumesnil, M. Joseph Deknuydt, âgé de 51 ans, demeurant rue des Ecoles, 42, est tombé de son chariot jeudi, sur le boulevard, à l'extrémité du Parc de Barbieux.

Au moment de l'accident M. le docteur Wiot, qui passait en auto, a donné les premiers soins sur place à M. Joseph Deknuydt, et a constaté qu'il avait en plus de nombreuses contusions, une côte et le pied droit fracturés.

Le blessé a été placé dans l'auto de M. le docteur Wiot, qui s'est fait un devoir de le transporter à l'hôpital de la Fraternité.

CROIX

SECTION DES COMBATTANTS BELGES. — Il est rappelé aux sociétaires qui n'auraient pas encore envoyé leur certificat de résidence de le faire immédiatement, avant le 10 juin, pour l'exemption de la revue annuelle.

WASQUEHAL

LA RECEPTION DES GYMNASTES DE L'ESPERANCE. — Les gymnastes de Wasquehal, retour de Strasbourg, seront reçus à la gare de Croix-Wasquehal, ce soir, vendredi, à 19 h. 30, où se formera le cortège qui se dirigera vers la Mairie. L'Administration municipale recevra les gymnastes, la Commission et M. Georges Vandewalle, le dévoué moniteur-chef de l'Espérance.

LES VOLS DANS LES CHANTIERS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, deux gendarmes de Roubaix, avaient mis en fuite quatre voleurs qui abandonnèrent le produit de leur vol, dans le quartier du Capreau. Un vol de robinets de cuivre et de tuyaux de plomb ayant été commis la nuit précédente au préjudice de M. Destombes, dans le chantier Caulliez, boulevard de la Marne, à Wasquehal, on croyait que ces objets appartenaient à M. Destombes. Or, les objets retrouvés à Wasquehal proviennent d'un vol identique, commis au Croisé-Laroche, au préjudice d'un entrepreneur, qui est venu réclamer son bien à la Mairie de Wasquehal, jeudi matin.

WATTRELOS

La bénédiction d'un nouveau drapeau à la société de gymnastique « La Gauloise »

Une souscription ouverte entre toutes les dames, amies de « La Gauloise », a permis l'acquisition, pour cette vaillante société sportive, d'un nouveau et magnifique drapeau. C'est là un geste très louable, dont il y a lieu de féliciter les généreux donateurs.

La bénédiction de cet emblème aura lieu dimanche prochain pendant la messe de 11 h. 30, en l'église Saint-Maclou.

Le Comité de « La Gauloise » a décidé de confier la garde du vieux drapeau à l'Amicale des Anciens de « La Française » et de « La Gauloise » auxquels il rappelle de si beaux souvenirs, et nul doute qu'ils seront nombreux dimanche prochain pour l'entourer à l'occasion de sa dernière sortie. A ce sujet ils sont convoqués dimanche prochain, à 10 h. 45, au siège, Café Masurel.

Les Wattrelosiens peuvent admirer le nouveau drapeau qui est actuellement exposé à la vitrine des magasins Bienvenu Frères, Grand'Place.

AVIS AUX PROPRIETAIRES ET ENTREPRENEURS. — Il est recommandé aux propriétaires d'immeubles bordant les voies publiques, de garnir leurs gouttières saillantes de nochères volantes ou chéneaux et d'amener les eaux recueillies au fil d'eau au moyen de tuyaux de descente appliqués au mur jusqu'au sol et par une gargouille en fonte posée à niveau du trottoir.

Il est, en outre, rappelé aux intéressés et entrepreneurs construisant des immeubles le long des voies publiques que leur chantier doit être barricadé. Cet avertissement sera suivi de sanctions s'il reste sans effet.

ARRESTATION DE DEUX INDESIRABLES. — La police a mis en état d'arrestation, Arsène De Smet, 41 ans, sans domicile fixe; Joseph Vangulick, 66 ans, demeurant à Bailleul (Belgique). Les deux inculpés ont été déférés au Parquet, le premier pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse; le second pour outrages à garde-champêtre et ivresse.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la musique exécutera à la messe de 11 h. 30, dimanche, en l'église St-Maclou, à l'occasion de la bénédiction de son nouveau drapeau: 1. Le Rubanier, allegro, de Guillemont; 2. Werther, fantaisie de Massenet, arrangée par Rouveirolis, solistes MM. Constant Declercq, trombone, et Henri Barbieux, piston; 3. Messidor, entr'acte symphonique (A. Bruneau).

Après la messe, la société se rendra au cimetière, sur la tombe de M. et Mme Tiers. Dans l'après-midi, sérénade et réception de la société chez un membre de la commission civile.

MAINTENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE. — Pour avoir laissé divaguer son chien la police a dressé contravention à charge de M. Auguste Rémeele, demeurant 18, rue du Virolois.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera 1, rue Jean-Jaurès, de 9 h. à 11 h. 30, mardi, 9 juin, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

FREQUENTATION SCOLAIRE. — La Commission Scolaire se réunira à la Mairie, le dimanche 7 juin, à 9 h. 30, pour entendre les explications des parents dont les enfants se sont absentés de l'école sans justification admise. Les parents qui ne répondraient pas à la convocation, s'exposent à l'application de la peine prévue par l'art. 13 de la loi du 18 mars 1882.

CHIEN ABATTU. — Un chien errant a été abattu par le Service de Police, au Sapin-Vert.

LANNOY

ASSISTANCES. — Les allocations aux femmes en couches et aux familles nombreuses sont payables à la perception de Lannoy, rue de Strasbourg, dès samedi 6 juin.

LYS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la tannerie de M. Pouliet, M. Georges Nuttin, fouleur, en transportant un tonneau, est tombé sur le dos, par suite d'une glissade, et s'est fait des contusions qui nécessiteront 13 jours de repos. — M. Charles Loquenne, 55 ans, lisseur, demeurant à Pecq, s'est fait une entorse au pied droit. 10 jours de repos.

HEM

LA DUCASSE. — C'est dimanche prochain, qu'aura lieu la première ducasse de l'année. Les forains sont occupés à monter leurs établissements: Tombolas, manèges, tirs, balançoires, etc. A cette occasion, les débits de boissons pourront rester ouverts les nuits de dimanche et lundi jusque 2 heures.

..ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la Société Anonyme des établissements Bétremieux-Quint fils, M. Oscar Deporter, 18 ans, demeurant à Leers, lameur, s'est fait une piqûre infectée à l'index gauche en nettoyant son métier. 12 jours de repos.

LEERS

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Une enquête aura lieu à la Mairie le lundi 15 juin, de 15 à 16 h., concernant le projet d'établissement d'un réservoir d'équilibre d'eaux potables, hameau du Vert Bois, sur la pâture de la ferme A. Quique.

M. Henri Delecroix, ancien maire d'Hem, nommé commissaire-enquêteur, recevra le jour précité, les observations qui pourraient être formulées concernant le dit projet, formulé par le Syndicat intercommunal Hem-Lys-Leers.

SUCCES DES VOLONTAIRES. — La société municipale de gymnastique Les Volontaires s'est brillamment comportée au concours fédéral de l'Union de France, qui s'est déroulé à Strasbourg, le 31 mai et les 1er et 2 juin; elle a remporté au Concours de sections, barre fixe, barres parallèles, préliminaires, sauts, etc., le prix d'excellence couronné.

Au concours spécial sans engin, le prix d'excellence. En outre, la société s'est classée 3e de l'Union de France en catégorie B. 16 gymnastes faisant ainsi le plus grand honneur à son dévoué chef, M. Jules Cardon-Hespel, et à ses dirigeants.

TRESSIN

AUTOMOBILISTES, TENEZ VOTRE DROITE. — La gendarmerie de Lannoy a dressé procès-verbal à charge de M. Louis Duber représentant de commerce à Marcq-en-Barœul, pour avoir croisé la gauche de la route avec son auto.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 5 JUIN :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.
Caisse d'épargne fermée.
Etablissement municipal des bains : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

LA XVIIe FÊTE FÉDÉRALE des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais

Le XVIIe Congrès de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais s'annonce comme devant obtenir le plus éclatant succès. Le Comité organisateur qui s'est dépensé a enregistré l'adhésion de 90 sociétés. D'autre part, on annonce que 130 bannières figureront dans le défilé des étendards.

La séance solennelle aura lieu dimanche matin au Théâtre Municipal.

Notre brillante Harmonie Municipale s'y fera entendre, dirigée par son chef éminent, M. Eustace, ainsi que les « Crick-Sicks » qui, sous l'énergique direction de M. Duysburgh, exécuteront l'œuvre splendide de Radoux « Espérance ».

M. Delbos, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique assistera vers midi à la clôture du Congrès; il se rendra ensuite à l'Hôtel de Ville.

Devant le perron, aussitôt après le défilé des étendards se fera la remise à l'Harmonie Municipale de Tourcoing du fanion fédéral détenu par la musique de Dunkerque.

Un aperçu du programme

Voici un aperçu du programme de ces trois journées de fêtes:

CONGRÈS

Le samedi 6 juin, salle d'adjudication (Hôtel de Ville) : de 15 h. à 18 h. 30, réunion des congressistes. — 19 heures : réception des congressistes par l'Administration municipale. — 19 heures 30 : dîner des congressistes (Salle Delattre, Grand Café).

Le dimanche 7 juin : De 9 h. à 12 h., Théâtre municipal : Congrès; séance de clôture.

11 h. 40 : Gare de Tourcoing, réception du ministre et du Préfet du Nord par l'Administration municipale qui se rendront directement au Théâtre pour la clôture du Congrès.

12 h. 20 : Réception de M. le ministre par le Conseil municipal.

12 h. 30 : Défilé du cortège des bannières des sociétés musicales devant les autorités (Hôtel de Ville); environ 130 bannières. — 12 h. 30. Remise du drapeau fédéral à l'Harmonie municipale.

13 heures : Banquet (salle Cornet).

FESTIVITÉS

Le samedi 6 juin. — De 20 h. à 21 h., concert, square de l'Hôtel de Ville, par la Fanfare Cycliste. — De 21 h. à 22 h. : fête de gymnastique Grand'Place par l'Union Tourquennoise.

Le 22 h. à 23 h. : Retraites aux flambeaux dans les différents quartiers. — A 23 heures : feux d'artifices place Charles-Roussel.

Le dimanche 7 juin. — De 15 à 19 h., festival dans les différents quartiers.

A partir de 21 h., bals dans les différents quartiers.

A 22 h., sonnerie de cors par le Rallye Saint-Hubert de Bruxelles, campanile de la Bourse du Commerce.

Toute initiative a été laissée à chaque Comité de quartier pour l'organisation des festivités.

A signaler particulièrement :

Centre : Exposition d'été: décorations de façades; — Malcense, Toesée, Phalempins, Point Central : Jeux, courses, attractions diverses.

Le lundi 8 juin : De 15 à 17 h., auditions chorales au Théâtre.

Auditions artistiques, square de l'Hôtel-de-Ville : 15 h. 30, par les Orphéonistes d'Arras ; 19 h., par l'Harmonie municipale de Tourcoing; 20 h., par les XXX de Lille; 21 h., par le Cercle musical « Le Club des XX » de Lille.

Vers 20 heures, sur les principaux kiosques de quartiers concerts par les sociétés musicales de Tourcoing.

Le programme général illustré donnant tous les détails des exécutions musicales sera vendu à partir de samedi dans les différents quartiers.